



Québec, 2 novembre 2021

Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux
des centres de services scolaires, des commissions scolaires et des établissements
d'enseignement privés,

Grâce aux immenses efforts déployés notamment par l'ensemble du personnel du
réseau scolaire et par les jeunes depuis la rentrée scolaire peu d'éclotions sont
survenues jusqu'à présent dans nos écoles secondaires. Nous pouvons nous en réjouir.

De plus, la couverture vaccinale des 12 à 17 ans atteint un taux de 88 % d'élèves
adéquatement vaccinés ou en voie de l'être, ce chiffre grim pant à 94,4 % pour ceux
ayant reçu une première dose ou qui ont pris leur rendez-vous. Il s'agit d'un nombre
très élevé d'adolescentes et d'adolescents qui ont posé ce geste très important
permettant à tous et à toutes de retrouver une vie plus normale. Leurs efforts et leur
respect des consignes sanitaires portent fruit.

C'est dans ce contexte que le ministère de la Santé et des Services sociaux a annoncé
aujourd'hui, à la suite d'une recommandation de la Direction nationale de la Santé
publique, un assouplissement quant au port du masque de procédure pour les élèves du
secondaire dans les régions et les municipalités régionales de comté visées jusqu'à
maintenant par les mesures d'appoint.

Ainsi, à partir du 15 novembre prochain, tous les élèves du niveau secondaire de la
formation générale des jeunes n'auront plus à porter le masque de procédure en classe
ni lors des activités parascolaires. Ils devront toutefois continuer à le porter lors des
déplacements dans l'école, dans les aires communes intérieures et dans le transport
scolaire.

Rappelons toutefois que si la situation épidémiologique devait le justifier, la mesure
d'appoint relative au port du masque en classe pourrait être réintroduite.

... 2

Québec

1035, rue De La Chevrotière, 15^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-3810
Télécopieur : 418 644-4591
www.education.gouv.qc.ca

Montréal

600, rue Fullum, 11^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 873-3788
Télécopieur : 514 873-1082

Nous vous prions de demeurer vigilants quant à l'application des autres mesures sanitaires qui restent en vigueur dans les milieux scolaires.

Je vous remercie pour votre habituelle collaboration et vous prie de recevoir mes salutations les meilleures.

La sous-ministre adjointe au soutien aux élèves,
à la pédagogie et aux services à l'enseignement,



Josée Lepage